



LE SYNDICAT DES AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES

CFE-CGC FERROVIAIRE vous rend compte de la réunion syndicale du 20 août qui s'est tenue avec la Direction de la Sûreté au sujet des JO et JOP.

La Direction était représentée par :

- Christophe LALLOT : Direction des forces projetable, cynophile
- Vincent ROQUE : Direction Relations institutionnelles projet JOP
- Mathilde AUGÉYROLLE : Direction RH Adjointe Relation Sociale
- Natacha LEPOURRY : Direction RH Relation Sociale
- Patrick LEFEVRE : Département production Gestion de crise

Jean-Pierre GARENNI et Khadija DOUKRAN, Délégués Syndicaux, représentaient **CFE-CGC FERROVIAIRE**

Les points abordés ont concerné :

- Les besoins journaliers en équipes opérationnelles :
 - Pour la période des Jeux Para Olympiques (JOP), ils seront traités de la même façon que lors des Jeux Olympiques (JO). Il a d'ailleurs été rappelé que les épreuves ne se dérouleraient qu'en Île de France et à Châteauroux ;
 - Mise en place de trains spéciaux pour les enfants de province allant voir les JOP du 2 septembre au 6 septembre 2024 ;
 - A la demande de G&C, il y aura un accompagnement des trains Intercités de nuit. Cela concernera 20 vacations d'équipe et un renfort pour la tenue du numéro d'urgence 116 si besoin ;
 - La logistique renfort sera identique à celle lors des JO.

- La construction des journées de service :
 - Une présence 2h avant et après les épreuves sur les sites des épreuves est demandée ;
 - Une présence dans les trains des RER B nord, C et D avec des équipes en tenue en civil sera organisée ;
 - Equipes mobiles sur le RER C (vacations mixtes gares / trains) sont prévues ;
 - La protection des gares sera organisée pour prendre en compte, à la fois les retours de vacances, et la sécurité des Jeux. G&C a demandé que la protection soit renforcée durant cette période.

- Les aspects logistiques :
 - Des chambres pourront être réservées pour les équipes ;
 - Des véhicules de service seront mis à la disposition des équipes pour les astreintes. Les agents pourront également faire appel à des taxis et bénéficier d'un hébergement si besoin.

- DFPS (Direction des Forces Projetées Spécialisées) :
 - Reconduction des équipes cynophiles comme lors des JO ;
 - Tenue d'astreintes spécifiques cynophiles pendant les JOP en plus des astreintes classiques ;
 - Une navette routière sera installée pour permettre aux agents de rejoindre le parking en périphérie ;
 - Sécurité d'Exploitation Ferroviaire (SEF) : traitement des réquisitions 7/7de 6h30 à 22h ;
 - Concernant les astreintes opérationnelles classiques, la gestion des besoins hôteliers se fait via le process habituel Orféa ;
 - L'UNIR (unité nationale d'intervention rapide) aura la charge de l'accompagnement des trains Intercités. L'EAR (équipe d'assistance rapide) sera déployée sur le RER C.

- Élément supplémentaires :
 - Pas de demande de renfort de l'EAR pour ces missions ;
 - Les missions sont prévues sur l'Île de France et Châteauroux du 28 août au 8 septembre ;
 - Il n'y aura pas de plafond pour le montant des primes ;
 - Il a été indiqué que la commande de la SA Réseau est en baisse de 5% sur un an.

Par ailleurs au cours de la réunion, **CFE-CGC FERROVIAIRE** a rappelé la promesse de Monsieur Xavier ROCHE de donner une gratification exceptionnelle pour les cas imprévus non couvert par la prime JO.

Pour **CFE-CGC FERROVIAIRE**, les équipes qui ont travaillé lors des sabotages à partir du 26 juillet dernier dans trois secteurs proche de l'île de France, doivent pouvoir bénéficier de cette gratification. Une demande a été porté en ce sens auprès de la Direction de la Sûreté.

CFE-CGC FERROVIAIRE

**Notre A.D.N. est de VOUS défendre avec le concept
« gagnant -gagnant » !**

Rejoignez-nous !

**CFE-CGC FERROVIAIRE EST LE SEUL SYNDICAT COMPOSE EXCLUSIVEMENT
D'AGENTS DE MAITRISE ET DE CADRES.**

ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS...



Valeurs



Adhésion



Avantages



Page Web

